

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 765

13 avril 2010

SOMMAIRE

Aries Holding S.à r.l.	36685	Losange S.à r.l.	36707
Assets International S.A.	36680	Lunnitt Sàrl	36720
Augenblick S.à r.l.	36688	Monterey Holdings S.à r.l.	36687
Auris Holding S.A.	36688	Multicorp Holding S.A.	36674
Bâloise Fund Invest Advico	36717	Multisegmentos (Lux) S. à r.l.	36691
Compi-Doc	36707	Natsource Asset Management (Luxem- bourg) S.à r.l.	36682
D.B. Zwirn Global (Lux) S.à r.l.	36691	Nordic Wholesale Services S.à r.l.	36692
Dinavest	36687	Olympus s. à r.l.	36684
DS Care S.A.	36695	ProLogis France LVIII S.à r.l.	36715
E.B.I.M. S.A.	36714	ProLogis France LXIX S.à r.l.	36716
Euro East Construction S.A.	36691	ProLogis France LXXIII S.à r.l.	36709
Eurogest Benelux S.à r.l.	36707	ProLogis France LXXVII S.à r.l.	36713
Filpac S.A.	36690	ProLogis France LXXV S.à r.l.	36716
Finiplom S.A.	36713	R.T.I. S.à r.l.	36687
Galactic Holdings (Luxembourg) S.à r.l. ..	36678	Sagres (Lux) S. à r.l.	36690
Global Payments Acquisition Corporation 3	36674	S.I.R.T. s.à r.l.	36692
Hbl International Holdings S.à r.l.	36684	Société Financière de l'Eridan S.A.	36677
Hemlock (Lux) S.à r.l.	36686	Sud Immo Invest S.A.	36684
Hoche Partners Trust Services S.A.	36688	Summerwind S.A.	36715
Initial Prod S.A.	36678	Talmon Investment S. à r.l.	36696
Investment Building Corporation S.A. ...	36684	Tessin S.A.	36686
Kaola S.à r.l.	36692	Théola S.à r.l.	36681
Kats Holding S. à r. l.	36718	Tiger Holding Four SPV S.à r.l.	36709
K-Berg S.à r.l.	36695	Urban&Civic Acquisitions 2	36697
K-Buchs S.à r.l.	36697	Vactec Management S.A.	36720
LCH. Clearnet (Luxembourg) S.à r.l.	36686	VRWAY Communication S.A.	36720
LEAFS Holding S. à r.l.	36678	Webb S.à r.l.	36680
Lexington	36677	Werasp S.A.	36685
Lodi Holding	36678	Zubaran Holding S.A.	36688

Multicorp Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 26.783.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010034701/9.

(100033314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2010.

Global Payments Acquisition Corporation 3, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.501,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 142.403.

In the year two thousand and ten, on the tenth day of February,

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Global Payments Acquisition Corporation 3, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500, having its registered office at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 142.403 (the "Company")

There appeared

Global Payments Acquisition Corporation 2, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 1,660,668, having its registered office at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 139.629,

Here represented by Mr. Regis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The 12,500 shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which Global Payments Acquisition Corporation 2 has been duly informed.

Global Payments Acquisition Corporation 2 through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 1 so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 to EUR 12,501 by the issuance of 1 new share with a nominal value of EUR 1, subject to the payment of a global share premium attached thereto amounting to EUR 8,640.13;

2. Subscription, intervention and payment of the new share with a nominal value of EUR 1 and payment of the global share premium attached thereto amounting to EUR 8,640.13 by a contribution in cash by the sole shareholder of the Company;

3. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital of the Company; and

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by Global Payments Acquisition Corporation 2, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1 (one Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 to EUR 12,501 by the issuance of 1 new share with a nominal value of EUR 1, subject to the payment of a global share premium attached thereto amounting to EUR 8,640.13.

Second resolution

It is resolved to accept that the new share of the Company with a nominal value of EUR 1 be subscribed by Global Payments Acquisition Corporation 2, subject to the payment of a global share premium attached thereto amounting to EUR 8,640.13, by way of a contribution in cash of a total amount of EUR 8,641.13 (the "Contribution").

It is noted that the Contribution is completed through the cash transfers to the Company of:

- an amount of EUR 5,000; and
- an amount of USD 5,000 equivalent to EUR 3,641.13 using the exchange rate of EUR 1 = USD 1.3732.

Intervention - Subscription - Payment

Global Payments Acquisition Corporation 2 through its proxy holder declared to fully subscribe to the above mentioned increase of capital by subscribing to the new share of the Company subject to the payment of a global share premium attached thereto amounting to EUR 8,640.13, the whole to be fully paid up by the Contribution.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the Contribution's existence has been given to the undersigned notary by producing a blocked funds certificate.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions it is resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at EUR 12,501 (twelve thousand five hundred and one Euro) divided into 12,501 (twelve thousand five hundred and one) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person through its attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le dix février,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société Global Payments Acquisition Corporation 3, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 EUR, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.403 (la "Société").

A comparu

Global Payments Acquisition Corporation 2, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 1.660.668 EUR, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.629,

Ici représentée par M. Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les 12.500 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont Global Payments Acquisition Corporation 2 a été préalablement informée.

Global Payments Acquisition Corporation 2, représentée par son mandataire, prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital de la Société à concurrence d'un montant de 1 EUR pour le porter de son montant actuel de 12.500 EUR à 12.501 EUR par la création et l'émission de 1 nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 EUR, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale y attachée d'un montant de 8.640,13 EUR;

2. Souscription, intervention et paiement de la nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 EUR et paiement d'une prime d'émission globale y attachée d'un montant de 8.640,13 EUR par apport en numéraire de l'associé unique de la Société;

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation de capital de la Société; et

4. Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par Global Payments Acquisition Corporation 2, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 1 EUR (un Euro) pour le porter de son montant actuel de 12.500 EUR

à 12.501 EUR par l'émission de 1 nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 EUR, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale y attachée d'un montant de 8.640,13 EUR.

Deuxième résolution

Il est décidé d'accepter que la nouvelle part sociale de la Société d'une valeur nominale de 1 EUR soit souscrite par Global Payments Acquisition Corporation 2, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale y attachée d'un montant de 8.640,13 EUR, par un apport en numéraire d'un montant total de 8.641,13 EUR ("Apport").

Il est noté que l'Apport est réalisé par le paiement en numéraire à la Société:

- d'un montant de 5.000 EUR; et
- d'un montant de 5.000 USD équivalent à 3.641,13 EUR par l'application du taux de change de 1 EUR = 1,3732 USD.

Intervention - Souscription - Paiement

Global Payments Acquisition Corporation 2 représentée par son mandataire, a déclaré pleinement souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée en souscrivant à la nouvelle part sociale de la Société moyennant le paiement d'une prime d'émission globale y attachée d'un montant de 8.640,13 EUR, la totalité devant être entièrement libérée par l'Apport.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire instrumentant par la production de certificats de blocage des fonds.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent il est décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à 12.501 EUR (douze mille cinq cent un Euro), divisé en 12.501 (douze mille cinq cent une) parts sociales d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune et sont chacune entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui doivent être mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ mille quatre cents Euros (1.400.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante représentée par son mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 12 février 2010. Relation: LAC/2010/6767. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 MARS 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010035853/153.

(100034679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2010.

Lexington, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.506.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010034710/9.

(100033311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2010.

Société Financière de l'Eridan S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 40.839.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-LUXEMBOURG, en date du 09 juillet 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 519 du 11 novembre 1992;
- Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois, sous seing privé en date du 23 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 1318 du 11 septembre 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société SOCIETE FINANCIERE DE L'ERIDAN S.A., tenue au siège social le 25 février 2010 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une durée de six ans, à savoir:

Administrateurs:

- Monsieur Faride BENTEBBAL, employé privé, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.
- Monsieur Claude FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.
- Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

Administrateur et Président:

- Monsieur Claude FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

- Monsieur Didier KIRSCH, expert-comptable, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

Administrateur-délégué:

- Monsieur Claude FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2010.

Pour la société SOCIETE FINANCIERE DE L'ERIDAN S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010035153/36.

(100033964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Lodi Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 21.196.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010034712/9.

(100033312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2010.

Initial Prod S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 99.464.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010034718/9.

(100033310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2010.

Galactic Holdings (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 136.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010034732/10.

(100033285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2010.

LEAFS Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 141.506.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the thirty-first of December.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr. Dmitry Stepanov, employee, with professional address in Luxembourg;

"the proxy"

acting as a special proxy of Ryxan Limited, having its registered office at 77, Lemessou Avenue, Elia House 2121 Nicosia, Chypre;

"the mandator"

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

1.- That the company "Leafs Holding S.à r.l.", with its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy, registered at the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 141506, has been incorporated according to a deed of the notary Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, dated July 16th, 2008, which deed has been published in the Luxembourg official gazette "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2374, dated September 29th, 2008.

2.- That the issued share capital of the Company is set at fifteen thousand seven hundred eighty eight US Dollars (USD 15.788.-), represented by one million five hundred seventy eight thousand eight hundred (1.578.800) shares with nominal value of USD 0,01 each, entirely paid in.

3. That his mandator is the owner of all the issued shares of the Company.

4. That in its quality of the sole shareholder of the Company, Ryxan Limited hereby expressly states to proceed to the immediate dissolution and liquidation of the Company.

5. That Ryxan Limited moreover states to take over, on its own account, all the assets and liabilities, whether known or unknown, of the company "Leafs Holding S.à r.l." and that it will undertake under its own liability any steps which are required to fulfill said commitments taken by itself in relation with the assets and liabilities of the Company.

6. That full and entire discharge is granted to the board members as well as to the statutory auditor of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.

7. That the shareholders' register has been cancelled at this very moment, before the undersigned notary public.

8.- That the books and corporate documents relating to the Company will stay deposited at the registered office, where they will be kept in custody during a period of five years.

9. That Manacor (Luxembourg) S.A is authorized in the name and on behalf of Ryxan Limited to file any tax declaration, notice to the trade register or any other documents or perform any other actions, which might be necessary or useful for the finalization of the liquidation of the Company.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi.

L'an deux mille neuf, le trente et un décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

M. Dmitry Stepanov, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Ryxan Limited, ayant son siège social au 77, Lemessou Avenue, Elia House 2121 Nicosie, Chypre;

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société "Leafs Holding S.à r.L.", ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46a, Avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 141.506, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, de résidence à Luxembourg, en date du 16 juillet 2008, publié au Mémorial C numéro 2374 du 29 septembre 2008.

2.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à quinze mille sept cent quatre-vingt-huit US Dollars (USD 15.788.-), représentés par un million cinq cent soixante-dix-huit mille huit cents (1.578.800) parts sociales de zéro point zéro un USD (USD 0,01.-) chacune, chacune intégralement libérée.

3.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite Société.

4.- Qu'en tant qu'associé unique, il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

5.- Que son mandant, en tant que liquidateur, déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants ainsi qu'au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

7.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés en présence du notaire.

8.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

9.- Que Manacor (Luxembourg) S.A. est autorisée au nom et pour le compte de Ryxan Limited de remplir toute déclaration fiscale, avis au Registre de Commerce ou tout autre document ou action, qui serait nécessaire ou utile à la finalisation de la liquidation de la Société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. STEPANOV, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 06 janvier 2010. Relation: LAC/2010/747. Reçu soixante quinze euros (75 euros)

Le Receveur (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 JAN. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010035851/89.

(100034744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2010.

Assets International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 147.038.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010034755/9.

(100033041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2010.

Webb S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: GBP 103.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 138.462.

EXTRAIT

En date du 11 février 2010. Apollo European Principal Finance Fund, L.P, avec siège social au 9, West 57th Street, 41st Floor, USA - NY 10019 New York, a procédé aux transferts suivants:

- Apollo European Principal Finance Fund, L.P a transféré 139 PESCOs de Classe D qu'elle détenait dans la Société, à Crown Westfalen Investments S.à r.l., enregistré au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 141.516 avec siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

- Apollo European Principal Finance Fund, L.P a transféré 167 PESCOs de Classe D qu'elle détenait dans la Société, à Portfolio Advisors Secondary Fund, L.P., enregistré au "Division of Corporation Delaware (USA)" sous le numéro 4489913, avec siège social au c/o Portfolio Advisors, LLC, 9 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820, USA;

- Apollo European Principal Finance Fund, L.P a transféré 56 PESCOs de Classe D qu'elle détenait dans la Société, à Portfolio Advisors Real Estate Fund III, L.P., enregistré au "Division of Corporation Delaware (USA)" sous le numéro 4378325, avec siège social au c/o Portfolio Advisors, LLC, 9 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820, USA;

- Apollo European Principal Finance Fund, L.P a transféré 56 PESCOs de Classe D qu'elle détenait dans la Société, à Portfolio Advisors Real Estate Fund IV, L.P., enregistré au "Division of Corporation Delaware (USA)" sous le numéro 4642422, avec siège social au c/o Portfolio Advisors, LLC, 9 Old Kings Highway South, Danen, CT 06820, USA;

- Apollo European Principal Finance Fund, L.P a transféré 112 PESCOs de Classe D qu'elle détenait dans la Société, à Petunia Invest 16 CV, enregistrée au "Kamer van Koophandel (Pays-Bas)" sous le numéro 32163953, avec siège social au Slangenweg 30, 1251 RV Laren, The Netherlands;

- Apollo European Principal Finance Fund, L.P a transféré 167 PESCOs de Classe D qu'elle détenait dans la Société, à San Bernardino County Employees' Retirement Association, avec siège social au 348 West Hospitality lane, San Bernardino, CA 92415, USA;

- Apollo European Principal Finance Fund, L.P a transféré 55 PESCOs de Classe D qu'elle détenait dans la Société, à Sun Hing Associates Limited, enregistrée au "Registrar of Companies (British Virgin Islands)" sous le numéro 252672, avec siège social au PO Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

- Apollo European Principal Finance Fund, L.P a transféré 28 PESCOs de Classe D qu'elle détenait dans la Société, à JMR Capital Limited, enregistrée au "Registrar of Companies (Bermuda)" sous le numéro 35173, avec siège social au Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, Bermuda HM11.

Par conséquent, les parts de la Société sont maintenant réparties de la façon suivante:

Apollo European Principal Finance Fund, L.P.	78.000 Parts sociales ordinaires
	5.148 PESCOs de Classe A
	6.250 PESCOs de Classe B
	4.162 PESCOs de Classe C
	5.470 PESCOs de Classe D

Partners Group Access 94 LP	331 PESCOs de Classe A
Stormstar & Co.	9 PESCOs de Classe A
Sailorpier & Co.	21 PESCOs de Classe A
Paradigm LTD.	138 PESCOs de Classe A
Beaconpass & Co.	276 PESCOs de Classe A
	134 PESCOs de Classe C
Storm bay & Co.	54 PESCOs de Classe A
	73 PESCOs de Classe C
Stormlaunch & Co.	273 PESCOs de Classe A
	156 PESCOs de Classe C
Crown Westfalen Investments S.a r.l.	111 PESCOs de Classe C
	139 PESCOs de Classe D
Frederick N. Khedouri	36 PESCOs de Classe C
Morgan Stanley Private Markets Fund IV LP	411 PESCOs de Classe C
Nuclear Electric Insurance Limited	36 PESCOs de Classe C
Apollo Palmetto Strategic Partnership LP.	436 PESCOs de Classe C
Partners Group Access 135 L.P.	272 PESCOs de Classe C
Yawlbreak & Co.	98 PESCOs de Classe C
Investec Bank (Switzerland) AG	181 PESCOs de Classe C
Crown Distressed Credit Opportunities Public Limited Company	54 PESCOs de Classe C
Rostam Investments I, LLC	90 PESCOs de Classe C
Portfolio Advisors Secondary Fund, L.P.	167 PESCOs de Classe D
Portfolio Advisors Real Estate Fund III, L.P.	56 PESCOs de Classe D
Portfolio Advisors Real Estate Fund IV, L.P.	56 PESCOs de Classe D
Petunia Invest 16 CV	112 PESCOs de Classe D
San Bernardino County Employees' Retirement Association	167 PESCOs de Classe D
Sun Hing Associates Limited	55 PESCOs de Classe D
JMR Capital Limited	28 PESCOs de Classe D

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg le 2 mars 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010034989/74.

(100033499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2010.

Théola S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 111.280.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises à Luxembourg lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 12 février 2010

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'associé unique accepte la démission de la société H.R.T. Révision S.A., société anonyme, ayant son siège social au L-1526 Luxembourg 23, Val Fleuri, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 51.238, en qualité de Commissaire aux Comptes de la société Théola S.à r.l., avec effet immédiat.

- L'associé unique décide de nommer la société Audit & Consulting Services S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-1946 Luxembourg 9, Rue de Louvigny, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 151.342, en qualité de Commissaire aux Comptes de la société Théola S.à r.l., avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Février 2010.

Pour Theola S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010035096/25.

(100033716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Natsource Asset Management (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 135.429.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the sixteenth of October.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Natsource Holdings LLC, a limited liability company, duly incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, County of Kent, Delaware 19904, United States of America, and registered with the Delaware Secretary of State under number 3230198,

here represented by Mr. Clément Labi, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on October 14, 2009.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is currently the sole shareholder of the company established in Luxembourg under the name of Natsource Asset Management (Luxembourg) S.à r.l. (hereinafter referred to as the Company), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 135.429, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on December 7, 2007, published in the Mémorial C, number 377 of February 13, 2008.

II. The share capital of the Company is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12.500,00) represented by twelve thousand and five hundred (12.500) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

III. The appearing party is currently the sole owner of all the shares of the Company.

IV. The appearing party, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution and liquidation of the Company.

V. The appearing party, as the liquidator of the Company, declares that all known third party liabilities of the Company have been settled.

VI. The appearing party, as the sole shareholder of the Company, declares that the activity of the Company has ceased and all assets of the Company are hereby transferred to its sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those presently unknown, in the same way as the latter was liable; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

VII. The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company of their mandate as of today.

VIII. The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder meeting are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500,00).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le seize octobre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Natsource Holdings LLC, une limited liability company constituée conformément au droit de l'État du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, Comté de Kent, Delaware 19904, Etats-Unis d'Amérique, et enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 3230198,

ici représenté par M. Clément Labi, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 14 octobre 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est actuellement le seul associé de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Natsource Asset Management (Luxembourg) S.à r.l. (ci-après la Société), ayant son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 135.429, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg le 7 décembre 2007, publié au Mémorial C numéro 377 du 13 février 2008.

II. La Société a actuellement un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune.

III. Le comparant est actuellement propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

IV. Par la présente le comparant prononce la dissolution et liquidation anticipée de la Société avec effet immédiat.

V. Le comparant en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif connu de la Société vis-à-vis de tiers est réglé.

VI. L'activité de la Société a cessé; tout l'actif est transféré au seul associé qui répondra personnellement de tous les engagements de la Société, même ceux inconnus à l'heure actuelle, de la même manière que celle-ci y était tenue; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

VII. L'associé unique donne décharge pleine et entière aux gérants pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

VIII. Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euro (EUR 1.500,00).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date du dessus.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. LABI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 octobre 2009. Relation: LAC/2009/43997. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE conforme à l'original.

Luxembourg, le 26 OCT. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010034769/95.

(100032948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2010.

HBI International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 39.249,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 129.166.

Il est à noter que l'adresse du Gérant de catégorie A, Madame Joia M. Johnson, est désormais à inscrire au: 2625, Biting Road, Winston-Salem, NC 27104, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010035090/13.

(100034023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Investment Building Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 105.981.

Je soussigné Mr Megharbi Halim né le 23/01/2010 à Châtenay-Malabry 92290, France demeurant actuellement au 145 rue de Trèves L-2630 Luxembourg, souhaite démissionner du poste d'administrateur de la société Investment Building Corporation SA dont le siège sociale se situe au 70 Grand Rue, Luxembourg Ville, RCS Luxembourg B105981

Le 03 Mars 2010.

MEGHARBI Halim.

Référence de publication: 2010035067/11.

(100033980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Sud Immo Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 95.455.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 29 janvier 2010

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 29 janvier 2010, que:

Après avoir constaté que Monsieur Edouard GEORGES s'est démis de ses fonctions d'administrateur, en date du 29 janvier 2010, les administrateurs restants ont décidé, conformément à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de coopter Monsieur Jérôme WUNSCH, employé privé, né le 14 juillet 1959 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur de la Société, avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Edouard GEORGES, administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat le 6 mai 2013.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2010.

SUD IMMO INVEST S.A.

Hugues BELUCHE

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2010035068/21.

(100033926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Olympus s. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 133.700.

Extrait de l'Assemblée Générale des associés tenue à Luxembourg en date du 11 février 2010

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des associés, tenue sous seing privé au siège social de la Société, en date du 11 février 2010, que:

La démission de Monsieur François Georges de son mandat de Gérant de la Société, avec effet immédiat, est acceptée.

Monsieur John A. Troostwyk, né le 13 avril 1943 à Londres (Royaume-Uni), résidant à Flat 2, 25 Belsize Park, UK-NW3 4DU Londres (Royaume-Uni), est nommé avec effet immédiat en tant que Gérant de la Société pour une durée indéterminée, avec les pouvoirs définis à l'article 11 des Statuts et avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature en toutes circonstances.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2010.

OLYMPUS S.à.r.l.
John A. Troostwyk
Gérant

Référence de publication: 2010035106/22.

(100033922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Werasp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 59.779.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 3 mars 2010

Résolution:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2010 comme suit:

Commissaire aux comptes:

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L -1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2010035071/19.

(100033780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Aries Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.356.

Il résulte des résolutions des Associés en date du 24 février 2010 de la société Aries Holding S.à r.l. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant B pour une durée indéterminée à compter du 24 février 2010:

Monsieur Martin Paul Galliver, né le 15 juin 1980 à Monaco, et ayant pour adresse professionnelle 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant B suivant, à compter du 24 février 2010:

Monsieur Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem, en Belgique, ayant son adresse professionnelle au 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aries Holding S.à r.l.
Jacob Mudde
Gérant B

Référence de publication: 2010035133/20.

(100033654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Tessin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 113.180.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 29 janvier 2010

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur HEITZ Jean-Marc et Monsieur ROSSI Jacopo sont renommés administrateurs. Monsieur DONATI Régis est renommé commissaire aux comptes. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme

TESSIN S.A.

Jean-Marc HEITZ / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010035077/16.

(100033597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

LCH. Clearnet (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 39.750.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 52, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 134.342.

—
Il résulte des résolutions des associés de la Société prises le 30 novembre 2009 que:

- la démission avec effet au 30 novembre 2009 de Mme Jacqueline Ann Alexander de son poste de gérante de la Société a été acceptée; et

- les associés ont décidé de nommer Mme Iona Levine, General Counsel, née le 11 juin 1959 à Londres, Royaume-Uni et demeurant professionnellement à Aldgate Mouse, 33 Aldgate High Street, Londres EC3N 1EA, Royaume-Uni, comme gérante de la Société pour une durée indéterminée, à compter du 30 novembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2010.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010035078/19.

(100033577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Hemlock (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 106.477.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 24 février 2010

- Le conseil de gérance prend connaissance de la démission de Lawrence Cutler de sa fonction de gérant de la Société;

- Le nombre de gérants de la Société a été diminué de quatre (4) à trois (3).

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Thomas S. Patrick;

- Monsieur Iain Macleod;

- Monsieur Tomas Lichy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hemlock (Lux) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010035094/19.

(100033737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Dinavest, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.346.

—
Extrait des résolutions de l'actionnaire unique du 19 février 2010:

L'actionnaire unique renouvelle, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de juin 2011, les mandats d'administrateurs de Madame Nicole Krafft-Pollefort (Présidente), Monsieur Jean-Marie Bondioli et Monsieur Michael Ellis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Générale Securities Services Luxembourg

Corporate and Domiciliary Agent

MJ. FERNANDES

Référence de publication: 2010035075/15.

(100033662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Monterey Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 93.846.

—
Veuillez prendre note du changement d'adresse des associés suivants:

- Port Tennant Company: Gostrode Farm, Chiddingfold, GB-GU8 4SR Surrey (Royaume-Uni);
- Coombe-Tennant Estate Company: Gostrode Farm, Chiddingfold, GB-GU8 4SR Surrey (Royaume-Uni);
- Mr. Charles Serocold COOMBE-TENNANT: Rosemary Cottage, Little Bognor, Fitleworth, GB-RH20 1JT West Sussex (Royaume-Uni);
- Mrs. Susannah M. MORGAN WILLIAMS: Frith Cottage, Nortchapel, GB-GU28 9JE West Sussex (Royaume-Uni);

Luxembourg, le 05 MARS 2010.

Pour avis sincère et conforme

Pour Monterey Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010035081/18.

(100034196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

R.T.I. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière.

R.C.S. Luxembourg B 98.584.

—
EXTRAIT

Suite à un contrat de cession de parts sociales sous seing privé en date du 1^{er} mars 2010, Madame Simonis Béatrice, née le 20 septembre 1973 à Messancy (B), demeurant à 44, rue Vanspeybroeck, B-6790 Aubange a cédé à Monsieur Stéfano Fiorani, employé privé, né à Luxembourg, le 23 avril 1961, demeurant à L-7309 Steinsel, 7, rue Belle Vue, dont le capital social est de 12.400,- euros, les quatre-vingt-dix (90) parts sociales que Madame Simonis Béatrice détenait dans la Société.

Monsieur Stéfano Fiorani, employé privé, né à Luxembourg, le 23 avril 1961, demeurant à L-7309 Steinsel, 7, rue Belle Vue devient propriétaire et associé unique des cent (100) parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2010.

Pour le conseil de gérance

Maître Martine SCHAEFFER

Par mandat

Référence de publication: 2010035192/20.

(100033898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Zubaran Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 60.501.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 février 2010

La cooptation de M. Hugo FROMENT comme administrateur décidée par les administrateurs restants en date du 30 juillet 2009 a été ratifiée et ce dernier a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 08 MARS 2010.

Pour extrait sincère et conforme
Pour ZUBARAN HOLDING S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2010035082/16.

(100034193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Auris Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 69.907.

Par la présente, je vous informe que je démissionne de mes fonctions d'Administrateur de la société anonyme AURIS HOLDING SA avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 mars 2010.

Angel Caschera.

Référence de publication: 2010035087/10.

(100034142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Hoche Partners Trust Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 110.094.

Il résulte d'une lettre datée du 3 mars 2010 que Monsieur Jean-Daniel COHEN et Monsieur Jean-Pascal CARUSO ont démissionné de ses mandats d'administrateur de la société HOCHÉ PARTNERS TRUST SERVICES S.A. avec effet au 3 mars 2010.

Pour extrait sincère et conforme
Pour HOCHÉ PARTNERS TRUST SERVICES S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010035088/14.

(100034139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Augenblick S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 47, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 151.685.

STATUTS

L'an deux mille dix, le vingt-cinq janvier.

Pardevant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch/Alzette.

ONT COMPARU:

1. Monsieur Denis HUBERT, opticien, demeurant à F-57390 Redange, 31 rue Georges Sand, ici représenté par Madame Stéphanie PACHE, employée privée, demeurant professionnellement à L-8211 Mamer, 53 route d'Arlon, en vertu d'un pouvoir sous seing privé lui délivré à Mamer, le 12 janvier 2009, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

2. Madame Ramona STÜRMER, opticien, demeurant à D-54290 Trier, 3 Walramsneustrasse, ici représenté par Madame Stéphanie PACHE, prédiète, en vertu d'un pouvoir sous seing privé lui délivré à Mamer, le 12 janvier 2009, lequel pouvoirs,

après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

Lesquels comparants représentés comme il vient d'être dit, déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de "AUGENBLICK S.à

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet l'importation, l'exportation, la commercialisation, la fabrication, la transformation, la réparation de tout instrument d'optique et accessoires. Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, financières et autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) EUROS représenté par CENT PARTS SOCIALES (100) de CENT VINGT CINQ (125) EUROS, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1.-Monsieur Denis HUBERT, préqualifié,	50 parts
2.-Madame Ramona STURMER, préqualifiée,	50 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille dix.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papiers et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais:

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de HUIT CENT CINQUANTE EUROS (EUR 850.-).

Assemblée générale extraordinaire:

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes:

Est nommée gérante unique de la société, pour une durée indéterminée:

Madame Ramona STÜRMER, prédite.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante unique.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-4210 Esch-sur-Alzette, 47 rue de la Libération.

DONT ACTE, fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Paché, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 janvier 2010. Relation: EAC/ 2010/1207 Reçu: soixante-quinze euros 75.-€

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 février 2010.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2010035837/84.

(100034540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2010.

Filpac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 76.993.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 2010

L'Assemblée Générale constate le changement de forme juridique de la société TrustAudit Sàrl, Commissaire aux Comptes, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue devant Maître Karine REUTER le 3 décembre 2008.

Extrait sincère et conforme

FILPAC S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010035089/14.

(100034041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Sagres (Lux) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 124.301.

Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 24 février 2010

- Le conseil de gérance prend connaissance de la démission de Lawrence Cutler de sa fonction de gérant de la Société;
- Le nombre de gérants de la Société a été diminué de trois (3) à deux (2).

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Iain Macleod;
- Monsieur Tomas Lichy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Sagres (Lux) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010035092/18.

(100033749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Euro East Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 101.066.

—
Auszug des Generalversammlungsprotokolls vom 10. Februar 2010

1. Herr Pietro LONGO hat seine Mandate als Verwaltungsratsmitglied und delegiertes Verwaltungsratsmitglied niedergelegt.

2. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTERAUDIT S.à r.l. hat ihr Mandat als Kommissar niedergelegt.

3. Herr Frank PLETSCHE, Geschäftsführer, geboren am 15. Juli 1974 in Trier (Deutschland), beruflich wohnhaft in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ist als Verwaltungsratsmitglied bis zum Ende der statutarischen Generalversammlung des Jahres 2010 ernannt worden.

4. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung COMCOLUX S.à r.l., H.G.R. Luxembourg B Nr. 58.545, mit Gesellschaftssitz in L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ist als Kommissar bis zum Ende der statutarischen Generalversammlung des Jahres 2010 ernannt worden.

Luxemburg, den 25. Februar 2010.

Für gleichlautende Mitteilung
Für EURO EAST CONSTRUCTION S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Unterschriften

Référence de publication: 2010035135/22.

(100033622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Multisegmentos (Lux) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 124.302.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 24 février 2010

- Le conseil de gérance prend connaissance de la démission de Lawrence Cutler de sa fonction de gérant de la Société;
- Le nombre de gérants de la Société a été diminué de trois (3) à deux (2).

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Iain Macleod;
- Monsieur Tomas Lichy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Multisegmentos (Lux) S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010035093/18.

(100033746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

D.B. Zwirn Global (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 112.507.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 24 février 2010

- Le conseil de gérance prend connaissance de la démission de Lawrence Cutler de sa fonction de gérant de la Société;
- Le nombre de gérants de la Société a été diminué de quatre (4) à trois (3).

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Lorenzo Patrassi;
- Monsieur Iain Macleod;
- Monsieur Tomas Lichy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour D.B. Zwirn Global (Lux) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010035095/19.

(100033729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

S.I.R.T. s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 72, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 24.732.

—
Extrait de l' **AG** extraordinaire du 24 février 2009

tenue au siège de la société, 72, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

Les associés décident de:

- Modifier les pouvoirs de la gérante Madame Suchitra TANGCHITKUL, née le 25/07/1947 à Bangkok, demeurant professionnellement au 72, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg, comme suit: signature seule, sans limitation.

- Régulariser la nomination de Monsieur Bernard Zimmer, né le 25/10/1952 à Kinshasa, demeurant au 46, rue de la Gare à L-3377 Leudelange, en tant que gérant administratif avec pouvoir de signature seul jusqu'à 50.000 euros. Au-delà de cette somme, la société est engagée par sa signature plus celle d'un autre associé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010035102/17.

(100034062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Kaola S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 113.814.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique prises à Luxembourg lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 12 février 2010

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'associé unique accepte la démission de la société H.R.T. Révision S.A., société anonyme, ayant son siège social au L-1526 Luxembourg 23, Val Fleuri, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 51.238, en qualité de Commissaire aux Comptes de la société Kaola S.à r.l., avec effet immédiat.

- L'associé unique décide de nommer la société Audit & Consulting Services S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-1946 Luxembourg 9, Rue de Louvigny, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 151.342, en qualité de Commissaire aux Comptes de la société Kaola S.à r.l., avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Février 2010.

Pour Kaola S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010035097/25.

(100033656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Nordic Wholesale Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 120.759.

—
In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth of February.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg.

There appeared

Nordic Wholesale Services Limited, a private company incorporated under the Companies (Jersey) Law 1991, with registered office at 26, Esplanade, St Helier JE2 3QA, Jersey Channel Islands, England (the "Sole Shareholder"), duly represented by Mrs Flora Gibert, private employee of the notary office of Maître Joseph Elvinger, by virtue of a proxy dated February 24, 2010 given under private seal (such proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain annexed to the present deed to the registered therewith), being the sole shareholder of "Nordic Wholesale Services S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 120 759 (the "Company"), incorporated by a notarial deed dated on September 1st, 2006, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Memorial C"), number 2261 of December 4th, 2006 and whose articles of association have been lastly amended by deed of the notary, Maître Martine SCHAEFFER, residing in Luxembourg, dated December 31st, 2009, not yet published in the Mémorial C (the "Articles").

The appearing person asked the notary to record that:

The Sole Shareholder holds all 206,957 (two hundred six thousand nine hundred fifty seven) shares, representing the whole share capital of the Company so that the decisions may be validly taken on all the items on the agenda.

The items on which decisions are to be taken are the following:

Agenda

1.- Allocation of the results to the legal reserve,

2.- Reduction of the issued share capital by EUR 9,619,500 (nine million six hundred and nineteen thousand five hundred euro) in order to bring it from its current amount of EUR 10,347,850 (ten million three hundred forty-seven thousand and eight hundred fifty euro) to EUR 728,350 (seven hundred twenty-eight thousand and three hundred fifty euro), by way of reimbursement to the Sole Shareholder and by cancellation of shares; and consequential reduction of the legal reserve,

3.- Consequential amendment of article 8 of the Articles of Association

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is decided to approve the allocation of the profit of the accounting period from January 1, 2010 to February 23, 2010 amounting to EUR 566,176.48 (five hundred sixty-six thousand and one hundred seventy-six euro and forty-eight cents) to the legal reserve.

Second resolution

It is decided to decrease the issued share capital by an amount of EUR 9,619,500 (nine million six hundred nineteen thousand five hundred euro) in order to bring it from its current amount of EUR 10,347,850 (ten million three hundred forty-seven thousand and eight hundred fifty euro) to EUR 728,350 (seven hundred twenty-eight thousand and three hundred fifty euro),- and to cancel eighty-seven thousand and four hundred fifty (87,450) reimbursed ordinary shares, thirty-four thousand nine hundred eighty (34,980) reimbursed Class A preferred shares, thirty-four thousand nine hundred eighty (34,980) reimbursed Class B preferred shares and thirty-four thousand nine hundred eighty (34,980) reimbursed Class C preferred shares with a par value of EUR 50 (fifty euro) each, while reimbursing to the Sole Shareholder an amount equal to the nominal value of EUR 50 (fifty euro) per cancelled share, being a total amount of EUR 9,619,500 (nine million six hundred nineteen thousand five hundred euro) (the "Cancellation Amount"). It is resolved that payment of the Cancellation Amount may be made in cash and/or in kind as agreed between the Company and the Sole Shareholder.

As a consequence of the foregoing, it is also resolved to decrease the legal reserve of the Company by an amount of EUR 493,341.48 (four hundred ninety-three thousand three hundred forty-one euro and forty-eight cents), so as to decrease it from its current amount of EUR 566,176.48 (five hundred sixty-six thousand and one hundred seventy-six euro and forty-eight cents) to an amount of EUR 72,835 (seventy-two thousand eight hundred thirty-five euro).

Third resolution

It is consequentially resolved to amend article 8 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 728,350 (seven hundred twenty-eight thousand and three hundred fifty euro), represented by six thousand and six hundred twenty (6,620) ordinary shares (the "Ordinary Shares"), two thousand and six hundred forty-nine (2,649) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), two thousand and six hundred forty-nine (2,649) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), two thousand and six hundred forty-nine (2,649) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), and together with the Class A Preferred Shares and the Class B Preferred Shares (the "Preferred Shares"), being a total of fourteen thousand and five hundred sixty-seven (14,567) shares of a nominal value EUR 50 (fifty euro) each.

There being no further items to be decided and the extraordinary decision of the Sole shareholder was closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.- On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française

L'an deux mille dix, le vingt-quatre février.

Pardevant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît

Nordic Wholesale Services Limited, une société privée établie selon la loi 1991 (Jersey) et ayant son siège social au 26, Esplanade, St Helier JE2 3QA, Jersey Channel Islands, England, (l' "Associé Unique"), dûment représenté par Madame Flora Gibert, employée privée à l'office notarial de Maître Joseph Elvinger, en vertu d'une procuration datée du 24 février 2010 donnée sous seing privé (cette procuration, signée par le comparant et le notaire, restera ci-annexée pour être enregistrée avec le présent acte), associé unique de "Nordic Wholesale Services S.à r.l.", une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeoise sous le numéro B 120 759 (la "Société"), constituée suivant acte reçu le 1^{er} septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le "Mémorial C"), numéro 2261 du 4 décembre 2006 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par le notaire, Maître Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, daté du 31 décembre 2009, et non encore publié au Mémorial C (les "Articles"). Le comparant demande au notaire de noter que:

L'Associé Unique détient toutes les 206.957 (deux cent six mille neuf cent cinquante-sept) actions, représentant l'intégralité du capital social de la Société, de la Société de sorte que les décisions peuvent être prises valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Les points sur lesquels les décisions peuvent être prises sont les suivants:

Ordre du jour:

1. Allocation du résultat à la réserve légale,
2. Réduction du capital social à concurrence de EUR 9.619.500 (neuf millions six cent dix-neuf mille cinq cents euros) pour l'amener de son montant actuel de EUR 10.347.850 (dix millions trois cent quarante sept mille huit cent cinquante euros) à EUR 728.350 (sept cent vingt-huit mille trois cent cinquante euros), par remboursement à l'Associé Unique et par annulation des actions et diminution afférente de la réserve légale,
3. Modification afférente de l'article 8 des statuts

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

Il a été décidé d'approuver l'allocation du profit pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 23 février 2010 d'un montant de EUR 566.176,48 (cinq cent soixante six mille cent septante-six euros et quarante-huit cents) à la réserve légale.

Seconde résolution

Il a été décidé de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 9.619.500 (neuf millions six cent dix-neuf mille cinq cents euros), pour le ramener de son montant actuel de EUR 10.347.850 (dix millions trois cent quarante sept mille huit cent cinquante euros) à EUR 728.350 (sept cent vingt-huit mille trois cent cinquante euros), et par annulation de quatre-vingt-sept mille quatre cent cinquante (87.450) parts sociales ordinaires, trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt (34.980) parts sociales préférentielles de classe A, trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt (34.980) parts sociales préférentielles de classe B, trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt (34.980) parts sociales préférentielles de classe C d'une valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) chacune, par remboursement à l'Associé Unique d'un montant égal à la valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) par action annulée, correspondant à un montant total de EUR 9.619.500 (neuf millions six cent dix-neuf mille cinq cents euros) (le "Montant Annulé").

Il a été décidé que le paiement du Montant Annulé peut être fait en liquide et/ou en nature, comme convenu entre la Société et l'Associé Unique.

En conséquence de ce qui précède, il est également décidé de réduire la réserve légale de la Société d'un montant de EUR 493.341,48 (quatre cent nonante trois mille trois cent quarante et un euros et quarante-huit cents), afin de réduire de son montant actuel de EUR 566.176,48 (cinq cent soixante six mille cent septante-six euros et quarante-huit cents) à un montant de EUR 72.835 (septante deux mille huit cent trente cinq euros).

Troisième résolution

Par conséquent, il a été décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 728.350 (sept cent vingt-huit mille trois cent cinquante euros), représenté par six mille six cent vingt (6.620) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), deux mille six cent quarante neuf (2.649) parts sociales préférentielles de classe A (les "Parts Préférentielles de Classe A"), deux mille six cent quarante neuf (2.649) parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Préférentielles de Classe B"), et ensemble avec les parts sociales préférentielles de classe A et les parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Sociales Préférentielles"), étant un total de quatorze mille cinq cent soixante sept (14.567) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) chacune."

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 26 février 2010. Relation: LAC/2010/8601. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010035858/137.

(100034562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2010.

DS Care S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 135.455.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre de démission que Monsieur Eric Corbier, ayant son adresse privée au 19, Avenue Talma, F-92500 Rueil-Malmaison, a démissionné de son poste d'administrateur A et Administrateur-délégué de la Société DS Care S.A. (RCS Luxembourg B 135 455), avec effet au 12 Février 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 Février 2010.

Pour DS Care S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010035098/16.

(100033643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

K-Berg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 143.880.

Gemäß ihrer außerordentlichen Gesellschafterversammlung vom 17.12.2008 hat Sunrise Water, RCSL B 143.878 ihren Sitz nach L-1840 Luxembourg, 11c Boulevard Joseph II verlegt und die Rechtsform einer Société Anonyme angenommen.

Luxembourg, den 26. Februar 2010.

K-Berg S. à r. l.

Robert Langmantel

Geschäftsführer

Référence de publication: 2010035099/13.

(100034110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Talmont Investment S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 119.765.

—
In the year two thousand and nine, on the eighteenth day of December,
Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- Merrill Lynch Ventures L.P. 2001, a Delaware limited partnership, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, 19808 Wilmington, Delaware, United States of America, and registered with the Trade register of the State of Delaware under number 3294477,

here represented by Fabian Piron, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

A copy of said power of attorney, having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, have requested the notary to state that:

- the appearing party is the sole shareholder of the company existing under the name of Talmont Investment S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 119.765 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, dated August 16, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2096 of November 9, 2006 (the Articles).

- the subscribed capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into five hundred (500) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each;

- the sole shareholder of the Company has decided to dissolve the Company and to put the Company into liquidation as of the date of this deed;

- full discharge is granted to the manager of the Company for the exercise of their mandates;

- the sole shareholder of the Company has decided to appoint Lisa Pavelka McAlister as liquidator; and

- the sole shareholder of the Company has decided that the liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the liquidator will have the broadest powers to perform its duties, including the power to make advances on the liquidation proceeds, and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-huitième jour du mois de décembre,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

- Merrill Lynch Ventures L.P. 2001, un Limited Partnership du Delaware, dont le siège social est situé au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, 19808 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Registre de Commerce de l'Etat du Delaware sous le numéro 3294477,

représentée ici par Fabian Piron, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- la comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de Talmont Investment S.à r.l., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 119.765 (la Société). La Société a été constituée suivant un

acte du notaire Henri HELLINCKX, résidant à Luxembourg, en date du 16 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2096 en date du 9 novembre 2006 (les Statuts).

- le capital social de la Société s'élève à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;
- l'associé unique de la Société a décidé de liquider la Société et de mettre la Société en liquidation à dater de cet acte;
- l'associé unique de la Société donne pleine et entière décharge au gérant de la Société pour l'exercice de leur mandat;
- l'associé unique de la Société a décidé de nommer Lisa Pavelka McAlister comme liquidateur; et
- l'associé unique de la Société a décidé que le liquidateur préparera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer sa mission, y compris le pouvoir de faire des avances sur le produit de liquidation, et que la Société sera engagée envers les tiers par la signature individuelle du liquidateur.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: F. PIRON, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55504. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 JAN. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010035856/79.

(100034556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2010.

K-Buchs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 143.879.

Gemäß ihrer außerordentlichen Gesellschafterversammlung vom 17.12.2008 hat Sunrise Water, RCSL B 143.878 ihren Sitz nach L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II verlegt und die Rechtsform einer Société Anonyme angenommen.

Luxembourg, den 26. Februar 2010.

K-Buchs S. à r. l.
Robert Langmantel
Geschäftsführer

Référence de publication: 2010035100/13.

(100034107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Urban&Civic Acquisitions 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 151.675.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty third day of February.

Before Us, Me. Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Urban&Civic Holdings S.A, a société anonyme, with registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, hereby represented by Clarissa Steland, employee, residing professionally at 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities. Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

Art. 1. Corporate form. There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter, the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter, the "Law"), as well as by its articles of association (hereafter, the "Articles"), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5 and 9 the exceptional rules applying to a one-member company.

Art. 2. Corporate object. The objects of the Company are (a) the acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings and (b) the investment in, the acquisition and the disposal of and the retaining by any means (including but not limited to acquisition, assignments, sub-participations, credit derivatives, guarantees or otherwise) of loans, bonds and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, any kind of shares, notes, debentures, convertible securities and swaps and other derivative instruments, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations).

The Company may further directly or indirectly acquire, manage, promote, and carry on business in real estate investments located in Luxembourg or abroad, and conclude any transaction ancillary thereto or useful in the accomplishment of such object.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form in respect of its own or any other group company's obligations and debts.

The Company may also (a) borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates for the purposes listed in the preceding paragraphs, (b) grant security over all or any part of the assets of the Company in connection with and for the purposes listed under the preceding paragraphs and (c) enter into agreements, including but not limited to, underwriting agreements, credit agreements, marketing agreements, selling agreements, contracts for services, bank securities and cash administration agreements and agreements creating security in connection with the objects in the preceding paragraphs.

The objects of the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conducive thereto it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity by the financial sector.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination "Urban&Civic Acquisitions 2".

Art. 5. Registered office. The registered office is established in the city of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 - Subscribed and paid-up share capital

The Company's share capital is fixed at eleven thousand five hundred Sterling Pounds (GBP 11,500.-) represented by eleven thousand five hundred (11,500) shares ("parts sociales") (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 9 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of Shares in existence.

6.4 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of Shares

In case of a sole shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the Shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 199 and article 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6 - Registration of Shares

All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

Art. 7. Management.

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

The managers will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number, and mandate period. They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The sole shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.3 - Representation and signatory power

Subject to the provisions of article 7.3 paragraph 2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the manager (s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers. However if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the managers and by the chairman and the secretary if any, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers, and if at least one class A manager and one class B manager are present or represented if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager (s) and one or several class B manager(s). Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by fax, or telegram or telex another manager of the same class as his proxy.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented, and under the condition that at least one class A manager and one class B manager vote in favor of the resolutions if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

Resolutions in writing approved and signed by all managers by circular means shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents and may be evidenced

by letter, telefax or telex. A meeting of the board of managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another and effectively communicate with each other. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. Conflict of interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholder(s).

Art. 9. General shareholders' meeting. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of Shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality of the Company, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 10. Annual general shareholders' meeting. Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 2nd of the month of May, at 4.00 pm. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

Art. 11. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one (1) statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 12. Fiscal year - Annual accounts.

12.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of the same year.

12.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

Art. 13. Distribution of profits.

13.1 - General Principle

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

13.2 - Interim dividends

Distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this article 13.2. and subject to any rule in addition to these as determined by the manager or in case of plurality of managers by the board of managers, together with the shareholder(s):

- The manager or in case of plurality of managers the board of managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as they deem appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.

- In this respect, the manager or in case of plurality of managers the board of managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the shareholder(s).

- In addition, the decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two (2) months from such decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.

- Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The manager or in case of plurality of managers the board of managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

- In any case, the distribution of interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the shareholder(s) of the dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of the distribution.

Art. 14. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholder(s) in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether they be shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Art. 15. Reference to the law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitional provision

By way of exception, the first fiscal year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2010.

Subscription

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the entire share capital of the Company as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount (in GBP)	% of share capital	Paid-up capital
Urban&Civic Holdings S.A.	11,500	11,500	100%	100%
TOTAL	11,500	11,500	100%	100%

All the Shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of eleven thousand five hundred British Pounds (GBP 11,500.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately three thousand Euro.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder, acting in place of the general meeting of shareholders, has taken immediately the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at four (4) the number of managers and further resolved to appoint the following persons as managers for an undetermined period:

- *Class A Manager:*

* Phil Kaziewicz, Managing Director, born on 5 June 1970 in Nantwich, United Kingdom, residing professionally at 35 Portman Square, London, W1H 6LR, United Kingdom

* Nic Bernard, Operations Director, born on 7 September 1960, in London, United Kingdom, residing professionally at 35, Portman Square, W1H 6LR, United Kingdom

- *Class B Manager:*

* Russell Perchard, Director, born on 16 January 1978 in Jersey, Bailiwick of Jersey, British Isles, residing professionally at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

* Costas Constantinides, Director, born on 17 September 1979 in Nicosia, Cyprus, residing professionally at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

* François Pfister, Avocat, born on 25 October 1961 in Uccle, Belgium, residing professionally at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company shall be established at 291, Route d'Arlon; L-1150 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, which signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le vingt-trois février.

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Urban&Civic Holdings S.A., une société anonyme avec siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, ici représenté par Clarissa Steland, employée, demeurant professionnellement au 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5 et 9, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social. Les objets de la Société sont (a) l'acquisition et la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, (b) l'investissement, l'acquisition, la disposition et la détention par tous moyens (y compris, mais sans être limité à, par acquisition, sub-participation, actes de cession, dérivés de crédit, garanties ou autrement) des prêts, obligations et autres instruments de dettes, actions, warrants et autres titres ou droits similaires, incluant sans que cette liste soit limitative, des actions, des intérêts, des obligations, des titres représentant des dettes, des actions préférentielles, des obligations convertibles et des swaps et d'autres produits dérivés, ainsi que la combinaison de ce qui précède, dans chaque cas qu'ils soient ou non facilement négociables, et des obligations (incluant, sans que ceci soit limitatif, les obligations de couvertures synthétiques). La Société peut accorder toute assistance financière aux entreprises dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment l'octroi de prêts et de garanties ou de sûretés sous quelque forme que ce soit, en garantie de ses propres obligations et dettes ou celles de toute autre société du groupe.

La Société peut également (a) emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature en vue de réaliser les objets tels que décrits dans les paragraphes précédents, (b) accorder des sûretés sur toute ou partie des actifs de la Société en vue de réaliser les objets tels que décrits dans les paragraphes précédents, (c) conclure

des accords et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats de souscription d'un risque, des contrats de crédit, des contrats de marketing, des contrats de vente, des contrats de services, des contrats bancaires, des contrats de garantie, des contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et des contrats créant des garanties en relation avec les objets mentionnés sous les paragraphes précédents.

Les objets de la Société comme spécifiés aux paragraphes précédents doivent être considérés dans le sens le plus large de façon à inclure toute activité, opération, transaction ou objectif en relation directe ou indirecte avec ceux-ci, et incluant, si nécessaire, l'octroi de prêts par la Société, il étant compris que la Société n'entrera pas dans des opérations qui feraient qu'elle serait engagée dans des activités qui seraient considérées comme des activités réglementées du secteur financier.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination: "Urban&Civic Acquisitions 2".

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à onze mille cinq cents livres sterling (GBP 11.500,-) représenté par onze mille cinq cents (11.500) parts sociales (ci-après "les Parts Sociales") d'une valeur nominale de un livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 9 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de Parts Sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 199 et 190 de la Loi.

Les Parts Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de Parts Sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6 - Enregistrement de Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Gérance.

7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre ainsi que la durée de leur mandat. Les gérants resteront en fonction jusqu'à l'élection de leur successeurs. Ils sont rééligibles, mais sont révocables ad nutum, avec ou sans justification, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social sous réserve du respect des termes du paragraphe 2 du présent article 7.3 ci-dessous.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par sa seule signature, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 - Président vice-président secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par les gérants et le cas échéant par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance, et si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

N'importer quel gérant peut agir dans toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par fax, ou télégram ou télécopie, un autre gérant de la même catégorie pour le représenter.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, et à la condition que au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B aient voté en faveur des dites résolutions si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur(s) fonction(s), aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le gérant et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette

opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 9. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 10. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq (25), une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 2 mai à 16h00. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 11. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un (1) commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 12. Exercice social - Comptes annuels.

12.1 - Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

12.2 - Comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 13. Distribution des profits.

13.1 - Principe général

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

13.2 - Dividendes intérimaires

Les distributions de dividendes intérimaires sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement conformes aux règles fixées par le présent article 13.2. ainsi qu'à toute règle supplémentaire déterminée par le gérant ou en cas de pluralité de gérants par le conseil de gérance avec le / les associé(s):

- L'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et d'en autoriser la distribution revient exclusivement au gérant ou en cas de pluralité de gérants au conseil de gérance qui en apprécie l'opportunité et la conformité à l'intérêt social de la Société.

- A cet effet, le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance a compétence exclusive pour décider du montant des sommes distribuables et de l'opportunité d'une distribution, sur la base de la documentation et des principes contenus dans les présents Statuts et de tout accord que le / les associé(s) pourraient conclure entre eux.

- En outre, la décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance doit s'appuyer sur les comptes intérimaires de la Société datant de moins de deux mois au moment de cette décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance et faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits à reporter et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportables ainsi que des montants à allouer à une réserve à constituer par la Loi ou par les Statuts.

- Enfin, le montant des dividendes intérimaires doit être limité au montant du profit distribuable tel qu'il apparaît sur les comptes intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance peut donner mandat à un auditeur indépendant d'auditer ces comptes intérimaires afin de confirmer le montant des sommes distribuables.

- Dans tous les cas, la distribution des dividendes intérimaires reste soumise aux stipulations de l'article 201 de la Loi, lequel prévoit la possibilité d'une action en répétition contre le / les associé(s) des dividendes distribués à lui/eux et ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis par la Société. Une telle action se prescrit par cinq ans à partir du jour de la répartition.

Art. 14. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 15. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice social débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2010.

Souscription

Les statuts ainsi établis, la partie qui a comparu déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre de Parts Sociales	Montant souscrit (en GBP)	% de capital social	Capital libéré
Urban&Civic Holdings S.A.	11.500	11.500	100%	100%
TOTAL	11.500	11.500	100%	100%

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de onze mille cinq cents livres sterling (GBP 11.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont estimés à environ trois mille euros.

Résolution de l'associé unique

L'associé unique agissant à la place de l'assemblée générale des associés a adopté immédiatement les résolutions suivantes:

1. L'associé unique décide de fixer à quatre (4) le nombre de gérants et décide par ailleurs de nommer les personnes suivantes comme gérants pour une période indéterminée:

a. Gérant de Classe A:

- Phil Kaziewicz, Managing Director, né le 5 juin 1970 à Nantwich, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 35 Portman Square, Londres, W1H 6LR, Royaume-Uni,

- Nic Bernard, Operations Director, né le 7 septembre 1960, à Londres, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 35, Portman Square, W1H 6LR, Londres, W1H 6LR, Royaume-Uni;

b. Gérant de Classe B:

- Russell Perchard, Director, né le 16 janvier 1978 à Jersey, Bailiwick of Jersey, British Isles, demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

- Costas Constantinides, Director, né le 19 septembre 1979 à Nicosia, Chypre, demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

- François Pfister, Avocat, né 25 octobre 1961 à Uccle, Belgique, demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

2. Le siège social de la Société est établi au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. STELAND, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 04 janvier 2010. Relation LAC/2010/158. Reçu soixante-quinze euros (75,00 euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 MARS 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010035804/527.

(100034336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2010.

Eurogest Benelux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.836.

Extrait de cessions de parts sociales

Il résulte de conventions de cession de parts sous seing privé entre la société The I.A. WILLITS TRUST ayant son siège social 17 Gr Xenopoulou Street, P.O. Box 54425 3724 Limassol Cyprus et Mc Cabe Properties Ltd, ayant son siège social à Jasmine Court 35A, Regent Street, Belize City I.B.C. 71,586 Belize et les sociétés ABC Import-Export Corp., RCS Luxembourg B 24.112 ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal,

Depuis le 29/01/2010, l'associé de la société EUROGEST BENELUX Sàrl est composé comme suit:

- The I.A. WILLITS TRUST.....	100 parts sociales
17 Gr Xenopoulou Street	
P.O. Box 54425	
Cy-3724 Limassol	
TOTAL.....	100 parts sociales

(100 parts sociales d'une valeur nominale de 123,94 € chacune soit un capital de 12.394,- €.)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010035101/21.

(100034073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Losange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.865.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2010

L'assemblée, à l'unanimité des voix présentes et représentées accepte la nomination de Madame JAUNET Monique née le 30/08/1954 à Bessancourt (France), demeurant au 5, chemin des Karakis à F-95630 Meriel en tant que gérante administrative.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010035103/13.

(100034053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Compi-Doc, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8366 Hagen, 11, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 148.216.

L'an deux mille dix, le cinq février,

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange-Attert,

Ont comparu:

1. Monsieur Gérald KLOSÉ, ingénieur informaticien, né le 23 décembre 1958 à Pétange, numéro de matricule 1958 12 23 350, demeurant à B-6791 ATHUS, 4 rue du 20^e d'Artillerie,

2. La société anonyme PRIVATE MEDIA INVEST LUXEMBOURG S.A., en abrégé P.M.I.L S.A., avec siège social à L-8366 HAGEN, 17, rue de Steinfourt,

inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 129.360, constituée suivant acte du notaire Gérard LECUIT de Luxembourg en date du 13 juin 2007,

publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1688 du 9 août 2007, modifiée suivant acte du notaire instrumentant en date du 22 novembre 2007,

ici représentée par Monsieur José Maria PADIN, demeurant à L-8359 GOEBLANGE, 10, rue Pierre Braun,

en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle procuration après signature «ne varietur» par toutes les parties comparantes, restera annexée aux présentes pour être enregistré avec le présent acte,

3. Monsieur Patrick KABOLÉ, né le 11 juin 1968 à Saint-Mard (Belgique), demeurant à B-6810 Valansart, 34, rue de Cateleine,

lesquelles parties comparantes ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Cession de parts

La société anonyme PRIVATE MEDIA INVEST LUXEMBOURG S.A., en abrégé P.M.I.L S.A., avec siège social à L-8366 HAGEN, 17, rue de Steinfourt, cède par les présentes les parts sociales détenues par elle dans la société à responsabilité limitée

COMPI-DOC SARL

établie et ayant son siège social à L-8366 HAGEN, 11, rue de Steinfourt, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 148.216, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 septembre 2009,

publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 7 octobre 2009, numéro 1.951, page 93.618,

et ce au prix de 6.250.- euros, lequel montant a été réglé par la partie comparante KABOLE à la partie comparante cédante, le tout en dehors de l'intervention et de la comptabilité du notaire instrumentant, ce dont titre, quittance et décharge de la part de la partie comparante cédante.

La partie cessionnaire Patrick KABOLÉ déclare connaître parfaitement la situation comptable, fiscale et juridique de la société prédécrite, de même qu'il déclare connaître parfaitement les statuts de la dite société ainsi que la comptabilité et les comptes de celle-ci.

En tout état de cause, le cessionnaire Patrick KABOLE donne décharge au notaire instrumentant à cet égard.

La partie cédante certifie par ailleurs par la présente qu'au jour des présentes, il n'y a pas de droit de préemption ni autres droits attachés aux parts sociales par lesquelles une quelconque personne serait en droit de demander qu'une ou plusieurs des parts sociales lui soient transférés, de même qu'elle certifie que les parts sociales dont question sont libres de toute charge et librement transférables.

Eu égard à la cession de parts présentement intervenue, le capital social est dès lors à compter des présentes souscrit comme suit:

Monsieur Gérard KLOSÉ, ingénieur informaticien, né le 23 décembre 1958 à Pétange, numéro de matricule 1958 12 23 350, demeurant à B-6791 ATHUS, 4, rue du 20e d'Artillerie	50 parts sociales
3. Monsieur Patrick KABOLÉ, né le 11 juin 1968 à Saint-Mard (Belgique), demeurant à B- 6810 Valansart, 34, rue de Cateleine,	50 parts sociales
TOTAL: Cent parts sociales	100

II. Intervention

Est ensuite intervenu aux présentes Monsieur Gérard KLOSÉ, ingénieur informaticien, né le 23 décembre 1958 à Pétange, numéro de matricule 1958 12 23 350, demeurant à B-6791 ATHUS, 4 rue du 20e d'Artillerie, agissant en sa qualité de gérant de la dite société et déclarant par les présentes accepter la cession ainsi intervenue entre parties au nom et pour compte de la société prédécrite, le tout conformément aux dispositions des articles 1690 et suivant du Code Civil.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué à la somme de six cent cinquante euros (650.-euros).

A l'égard du notaire instrumentant toutefois, toutes les parties comparantes sont tenues solidairement quant au paiement des dits frais, ce qui est expressément reconnu par toutes les parties comparantes.

DONT ACTE, fait et passé à Redange/Attert, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant a encore rendu les comparants attentifs au fait que l'exercice d'une activité commerciale peut nécessiter une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, et qu'il y a lieu de se renseigner en ce sens auprès des autorités administratives compétentes avant de débiter l'activité de la société présentement constituée.

Après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Klosé, Padin, Kabolé, Reuter

Enregistré à Redange/Attert, le 9 février 2010. Relation: RED/2010/163. Reçu douze euros 12,00.-€

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 24 février 2010.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2010035344/74.

(100033936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

ProLogis France LXXIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.727.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 8 janvier 2010 et modifié en date du 8 février 2010 avec effet au 8 janvier 2010 cinq cents quatre vingt dix neuf (599) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Finance XI Sàrl ont été apportées à ProLogis European Finance XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.584. Cet apport de parts sociales a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 8 janvier 2010 et modifié en date du 8 février 2010 avec effet au 8 janvier 2010 une (1) part sociale détenue dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Holdings XI Sàrl a été apporté à ProLogis European Holdings XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.318. Cet apport de part sociale a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Holdings XX Sàrl	1 part sociale
ProLogis European Finance XX Sàrl	599 parts sociales
Total	600 parts sociales

Le 22 février 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant unique

Représentée par Gareth Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010035115/28.

(100033813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Tiger Holding Four SPV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 129.861.

In the year two thousand ten, on the seventeenth of February.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Tiger Holding Four SPV S.à r.l.", (hereafter the "Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, incorporated by deed enacted on June 28, 2007, amended by deed enacted on December 19, 2007 inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 129 861.

The meeting is opened at 2 pm and presided by Mrs. Sévrine Silvestro, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Marilia Azevedo, private employee, residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Creation of 4 (four) new classes of shares being class P redeemable shares, class Q redeemable shares, class R redeemable shares and class S redeemable shares.

2. Conversion of 2,076 (two thousand seventy six) redeemable shares of class K into 742 (seven hundred forty two) class P redeemable shares, 742 (seven hundred forty two) class Q redeemable shares, 279 (two hundred seventy nine) class R redeemable shares and 313 (three hundred thirteen) class S redeemable shares of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each.

3. Decrease the Company's share capital by an amount of 618,345.-USD (six hundred eighteen thousand three hundred forty five United States Dollars) in order to lower it from its present amount of 691,005.-USD (six hundred ninety one thousand five United States Dollars) down to 72,660.-USD (seventy two thousand six hundred sixty United States Dollars) by way of reimbursement to the shareholders and by cancellation of 17,667 (seventeen thousand six hundred sixty seven) redeemable shares of class K of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each.

4. Decrease the Company's share capital by an amount of 9,765.-USD (nine thousand seven hundred sixty five United States Dollars) in order to lower it from its present amount of 72,660.-USD (seventy two thousand six hundred sixty United States Dollars) down to 62,895.- USD (sixty two thousand eight hundred ninety five United States Dollars) by way of reimbursement to the shareholders and by cancellation of 279 (two hundred seventy nine) redeemable shares of class R of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each.

5. Amendment of articles 8.1 of the articles of association.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to create 4 (four) new classes of shares being class P redeemable shares, class Q redeemable shares, class R redeemable shares and class S redeemable shares.

Second resolution:

The meeting decides to convert 2,076 (two thousand seventy six) redeemable shares of class K into 742 (seven hundred forty two) class P redeemable shares, 742 (seven hundred forty two) class Q redeemable shares, 279 (two hundred seventy nine) class R redeemable shares and 313 (three hundred thirteen) class S redeemable shares of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each.

Third resolution:

The meeting decides to decrease the Company's share capital by an amount of 618,345.-USD (six hundred eighteen thousand three hundred forty five United States Dollars) in order to lower it from its present amount of 691,005.-USD (six hundred ninety one thousand five United States Dollars) down to 72,660.-USD (seventy two thousand six hundred sixty United States Dollars) by way of reimbursement to the shareholders and by cancellation of 17,667 (seventeen thousand six hundred sixty seven) redeemable shares of class K of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each as follows:

Shareholder Name	Number of shares of Class K to decrease	Par value of the shares of Class K to decrease (35.-USD per share)
Tiger Holding Four Parent S.à.r.l.	17,667	618,345.-

The shareholder declares having received payment of 618,345.-USD (six hundred eighteen thousand three hundred forty five United States Dollars).

Fourth resolution:

The meeting decides to decrease the Company's share capital by an amount of 9,765.-USD (nine thousand seven hundred sixty five United States Dollars) in order to lower it from its present amount of 72,660.-USD (seventy two thousand six hundred sixty United States Dollars) down to 62,895.- USD (sixty two thousand eight hundred ninety five United States Dollars) by way of reimbursement to the shareholders and by cancellation of 279 (two hundred seventy nine) redeemable shares of class R of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each as follows:

Shareholder Name	Number of shares of Class R to decrease	Par value of the shares of Class R to decrease (35.-USD per share)
Tiger Holding Four Parent S.à.r.l.	279	9,765.-

Fifth resolution:

The meeting decides to amend articles 8.1 of the articles of association as follows:

" **8.1.** The Company's capital will be divided into redeemable shares of 35.- USD (thirty-five United States Dollars) each, which may be divided in different distinct classes, constituted because of each specific investment of the Company, each class being able to be entirely redeemed by the Company.

The Company's capital is set at 62,895.-USD (sixty two thousand eight hundred ninety five United States Dollars) represented by 742 (seven hundred forty two) class P redeemable shares, 742 (seven hundred forty two) class Q redeemable shares and 313 (three hundred thirteen) class S redeemable shares of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand four hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 2.30 pm.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le dix sept février.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Tiger Holding Four SPV S.à. r.l.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu le 28 juin 2007, les statuts ayant été modifiés le 19 décembre 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 129 861.

L'assemblée est ouverte à 14 heures et présidée par Maître Sévrine Silvestro, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée et enregistrée avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les toutes les parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Création de 4 (quatre) nouvelles classes de parts sociales étant la classe P de parts sociales rachetables, la classe Q de parts sociales rachetables, la classe R de parts sociales rachetables et la classe S de parts sociales rachetables.

2. Conversion de 2.076 (deux mille soixante seize) parts sociales rachetables de classe K en 742 (sept cent quarante deux) parts sociales rachetables de classe P, 742 (sept cent quarante deux) parts sociales rachetables de classe Q, 279 (deux cent soixante dix neuf) parts sociales rachetables de classe R et 313 (trois cent treize) parts sociales rachetables de classe S d'une valeur nominale de 35.- USD (trente cinq Dollars US) chacune.

3. Diminution du capital social d'un montant de 618.345,-USD (six cent dix huit mille trois cent quarante cinq Dollars US) pour l'amener de son montant actuel de 691.005,-USD (six cent quatre vingt onze mille cinq Dollars US) à 72,660,-USD (soixante douze mille six cent soixante Dollars US) par remboursement aux actionnaires et par annulation d'un total de 17.667 (dix sept mille six cent soixante sept) parts sociales rachetables de classe K d'une valeur nominale de 35.- USD (trente cinq Dollars US) chacune.

4. Diminution du capital social d'un montant de 9.765,-USD (neuf mille sept cent soixante cinq Dollars US) pour l'amener de son montant actuel de 72,660,-USD (soixante douze mille six cent soixante Dollars US) à 62.895,-USD (soixante deux mille huit cent quatre vingt quinze Dollars US) par remboursement aux actionnaires et par annulation de 279 (deux cent soixante dix neuf) parts sociales rachetables de classe R d'une valeur nominale de 35.- USD (trente cinq Dollars US) chacune.

5. Modification des articles 8.1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de créer 4 (quatre) nouvelles classes de parts sociales étant la classe P de parts sociales rachetables, la classe Q de parts sociales rachetables, la classe R de parts sociales rachetables et la classe S de parts sociales rachetables.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de convertir 2.076 (deux mille soixante seize) parts sociales rachetables de classe K en 742 (sept cent quarante deux) parts sociales rachetables de classe P, 742 (sept cent quarante deux) parts sociales rachetables de classe Q, 279 (deux cent soixante dix neuf) parts sociales rachetables de classe R et 313 (trois cent treize) parts sociales rachetables de classe S d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US) chacune.

Troisième résolution:

L'assemblée décide de diminuer le capital social d'un montant de 618.345,-USD (six cent dix huit mille trois cent quarante cinq Dollars US) pour l'amener de son montant actuel de 691.005,-USD (six cent quatre vingt onze mille cinq Dollars US) à 72.660,-USD (soixante douze mille six cent soixante Dollars US) par remboursement aux actionnaires et par annulation d'un total de 17.667 (dix sept mille six cent soixante sept) parts sociales rachetables de classe K d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US) chacune, comme suit.

Nom de l'actionnaire	Nombre de parts sociales de classe K à diminuer	Valeur nominale des parts sociales de classe K à diminuer (35.-USD par part sociale)
Tiger Holding Four Parent S.à.r.l.	17.667	618.345,-

L'actionnaire reconnaît avoir reçu le paiement d'un montant de 618.345,-USD (six cent dix huit mille trois cent quarante cinq Dollars US).

Quatrième résolution:

L'assemblée décide de diminuer le capital social d'un montant de 9.765,-USD (neuf mille sept cent soixante cinq Dollars US) pour l'amener de son montant actuel de 72.660,-USD (soixante douze mille six cent soixante Dollars US) à 62.895,-USD (soixante deux mille huit cent quatre vingt quinze Dollars US) par remboursement aux actionnaires et par annulation de 279 (deux cent soixante dix neuf) parts sociales rachetables de classe R d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US) chacune, comme suit.

Nom de l'actionnaire	Nombre de parts sociales de classe R à diminuer	Valeur nominale des parts sociales de classe R à diminuer (35.-USD par part sociale)
Tiger Holding Four Parent S.à.r.l.	279	9.765,-

L'actionnaire reconnaît avoir reçu le paiement d'un montant de 9.765,-USD (neuf mille sept cent soixante cinq Dollars US).

Cinquième résolution:

L'assemblée décide de modifier les articles 8.1 des statuts., comme suit.

" **8.1.** Le capital social est divisé en parts sociales rachetables de USD 35,- (trente-cinq dollars US) chacune, pouvant être divisées en différentes classes, constituées pour chaque investissement spécifique de la Société, chaque classe pouvant être rachetée par la Société.

Le capital social est fixé à 62.895,-USD (soixante deux mille huit cent quatre vingt quinze Dollars US), représenté par 742 (sept cent quarante deux) parts sociales rachetables de classe P, 742 (sept cent quarante deux) parts sociales rachetables de classe Q et 313 (trois cent treize) parts sociales rachetables de classe S d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US) chacune."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. SILVESTRO, M. AZEVEDO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 19 février 2010. Relation: LAC/2010/7701. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 MARS 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010036254/188.

(100035272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2010.

ProLogis France LXXVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.107.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 8 janvier 2010 et modifié en date du 8 février 2010 avec effet au 8 janvier 2010 cinq cents quatre vingt dix neuf (599) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Finance XI Sàrl ont été apportées à ProLogis European Finance XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.584. Cet apport de parts sociales a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 8 janvier 2010 et modifié en date du 8 février 2010 avec effet au 8 janvier 2010 une (1) part sociale détenue dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Holdings XI Sàrl a été apporté à ProLogis European Holdings XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.318. Cet apport de part sociale a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Holdings XX Sàrl	1 part sociale
ProLogis European Finance XX Sàrl	599 parts sociales
Total	600 parts sociales

Le 22 février 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant unique

Représentée par Gareth Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010035116/28.

(100033809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Finiplom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 69.174.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée
générale des actionnaires en date du 15 février 2010*

1. La société à responsabilité limitée INTERAUDIT a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.
2. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Luxembourg, le 2 mars 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FINIPLOM S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010035134/18.

(100033629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

E.B.I.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 40.613.

L'an deux mille dix, le neuf février.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding E.B.I.M. S.A., ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 40.613, constituée suivant acte notarié en date du 15 juin 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 489 du 27 octobre 1992.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte sous seing privé en date du 17 juillet 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 198 du 5 février 2002.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Martin Mantels, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Coralie Czerwinski, employée privée, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier du Bouëxic de Pinieux, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour

1° Mise en liquidation de la société.

2° Nomination du liquidateur, Monsieur Pierre SCHILL.

II.- Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire représentés se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale prend ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de nommer comme liquidateur de la société Monsieur Pierre SCHILL, licencié en sciences économiques, né le 10 août 1957 à Grevenmacher, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé d'établir un inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MANTELS, C. CZERWINSKI, O. DU BOUËXIC DE PINIEUX et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 février 2010. LAC/2010/6622. Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 22 février 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010035302/62.

(100033660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

ProLogis France LVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.213.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 08 janvier 2010 et modifié en date du 08 février 2010 avec effet au 08 janvier 2010 cinq cents quatre vingt dix neuf (599) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Finance XI Sàrl ont été apportées à ProLogis European Finance XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B141584. Cet apport de parts sociales a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 08 janvier 2010 et modifié en date du 08 février 2010 avec effet au 08 janvier 2010 une (1) part sociale détenue dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Holdings XI Sàrl a été apporté à ProLogis European Holdings XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B138318. Cet apport de part sociale a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Holdings XX Sàrl	1 part sociale
ProLogis European Finance XX Sàrl	599 parts sociales
Total	600 parts sociales

Le 22 février 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant unique

Représenté par Gareth Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010035117/28.

(100033808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Summerwind S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 104.600.

*Auszug der von der Generalversammlung
der Aktionäre am 17. Februar 2010 getroffenen Beschlüsse*

1) Ende des Mandates der:

- Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTERAUDIT S.à r.l., Kommissar

2) Berufung als Kommissar bis zum Ende der statutarischen Generalversammlung des Jahres 2010:

- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung COMCOLUX S.à r.l., H.G.R. Luxembourg B 58.545, mit Sitz in L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxemburg, den 4 März 2010.

Für gleichlautende Mitteilung
Für *SUMMERWIND S.A.*
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Unterschriften

Référence de publication: 2010035136/19.

(100033619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

ProLogis France LXXV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.729.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 08 janvier 2010 et modifié en date du 08 février 2010 avec effet au 08 janvier 2010 cinq cents quatre vingt dix neuf (599) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Finance XI Sàrl ont été apportées à ProLogis European Finance XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B141584. Cet apport de parts sociales a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 08 janvier 2010 et modifié en date du 08 février 2010 avec effet au 08 janvier 2010 une (1) part sociale détenue dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Holdings XI Sàrl a été apporté à ProLogis European Holdings XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B138318. Cet apport de part sociale a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Holdings XX Sarl	1 part sociale
ProLogis European Finance XX Sarl	599 parts sociales
Total	600 parts sociales

Le 22 février 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant unique

Représenté par Gareth Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010035118/28.

(100033804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

ProLogis France LXIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 117.019.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 8 janvier 2010 et modifié en date du 8 février 2010 avec effet au 8 janvier 2010 cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (599) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Finance XI Sàrl ont été apportées à ProLogis European Finance XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141584. Cet apport de parts sociales a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 8 janvier 2010 et modifié en date du 8 février 2010 avec effet au 8 janvier 2010 une (1) part sociale détenue dans la Société par son actionnaire unique, à savoir, ProLogis European Holdings XI Sàrl a été apportée à ProLogis European Holdings XX Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138318. Cet apport de part sociale a été approuvé au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Holdings XX Sarl	1 part sociale
ProLogis European Finance XX Sarl	599 parts sociales
Total	600 parts sociales

Le 22 février 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant unique

Représentée par Gareth Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010035119/28.

(100033802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Bâloise Fund Invest Advico, Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 78.977.

Im Jahre zweitausendzehn, den siebenundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in außerordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft "BALOISE FUND INVEST ADVICO", (die "Gesellschaft"), mit Sitz in L-8070 Bartringen, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 78.977, ursprünglich gegründet unter der Bezeichnung "BALOISE FUNDINVEST ADVICO", gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph ELVINGER, mit dem Amtssitz in Luxemburg, am 15. November 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 416 vom 7. Juni 2001,

und deren Satzungen abgeändert wurden gemäß Urkunden aufgenommen durch den vorgenannten Notar Joseph ELVINGER:

- am 3. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 48 vom 10. Januar 2002, enthaltend die Abänderung in ihre heutige Gesellschaftsbezeichnung, und

- am 14.12.2006, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 373 vom 14. März 2007.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Jean-Louis HASTERT, Jurist, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär und die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Jean-Yves LEJEUNE, Jurist, wohnhaft in Aubange (Belgien).

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtiger Urkunde liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschaft bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung "ne varietur" unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, dieser Urkunde beigegeben, um mit derselben registriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung beinhaltet folgende Punkte:

Tagesordnung:

1. Neufassung des Artikel 7.- (Absatz 1) wie folgt:

" **Art. 7. Datum der jährlichen Generalversammlung.** Die jährliche Generalversammlung findet rechtens am zweiten Donnerstag im April um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder jedem anderen in der Einberufung angegebenen Ort statt."

2. Verschiedenes.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt das Datum der jährlichen Generalversammlung zu ändern, um sie fortan am zweiten Donnerstag im April um 10.00 Uhr abzuhalten.

Zweiter Beschluss

Zwecks Anpassung der Satzung an die hiervor getätigte Änderung, beschließt die Generalversammlung den ersten Absatz von Artikel 7 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlauf zu geben:

" **Art. 7. Datum der jährlichen Generalversammlung.** Die jährliche Generalversammlung findet rechtens am zweiten Donnerstag im April um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder jedem anderen in der Einberufung angegebenen Ort statt."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

36718

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr achthundert Euro.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Bartringen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: HASTERT - LEJEUNE - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 février 2010, Relation GRE/2010/427. Reçu soixante-quinze euros 75€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erstellt zum Zwecke der Veröffentlichung im Memorial C.

Junglinster, den 16. Februar 2010.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2010035347/59.

(100033946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Kats Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.505.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the thirty-first of December.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr. Dmitry Stepanov, employee, with professional address in Luxembourg;

"the proxy"

acting as a special proxy of Quaraz Limited, having its registered office at 77, Lemessou Avenue, Elia House 2121 Nicosia, Chypre;

"the mandator"

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

1.- That the company "Kats Holding S.à r.l.", with its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy, registered at the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 141505, has been incorporated according to a deed of the notary Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, dated July 16th, 2008, which deed has been published in the Luxembourg official gazette "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2379, dated September 29th, 2008.

2.- That the issued share capital of the Company is set at fifteen thousand seven hundred eighty eight US Dollars (USD 15.788.-), represented by one million five hundred seventy eight thousand eight hundred (1.578.800) shares with nominal value of USD 0,01 each, entirely paid in.

3. That his mandator is the owner of all the issued shares of the Company.

4. That in its quality of the sole shareholder of the Company, Quaraz Limited hereby expressly states to proceed to the immediate dissolution and liquidation of the Company.

5. That Quaraz Limited moreover states to take over, on its own account, all the assets and liabilities, whether known or unknown, of the company "Kats Holding S.à r.l." and that it will undertake under its own liability any steps which are required to fulfill said commitments taken by itself in relation with the assets and liabilities of the Company.

6. That full and entire discharge is granted to the board members as well as to the statutory auditor of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.

7. That the shareholders' register has been cancelled at this very moment, before the undersigned notary public.

8.- That the books and corporate documents relating to the Company will stay deposited at the registered office, where they will be kept in custody during a period of five years.

9. That Manacor (Luxembourg) S.A is authorized in the name and on behalf of Quaraz Limited to file any tax declaration, notice to the trade register or any other documents or perform any other actions, which might be necessary or useful for the finalization of the liquidation of the Company.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi.

L'an deux mille neuf, le trente et un décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

M. Dmitry Stepanov, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Quaraz Limited, ayant son siège social au 77, Lemessou Avenue, Elia House 2121 Nicosie, Chypre;

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société "Kats Holding S.à r.L.", ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46a, Avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 141.505, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, de résidence à Luxembourg, en date du 16 juillet 2008, publié au Mémorial C numéro 2379 du 29 septembre 2008.

2.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à quinze mille sept cent quatre-vingt-huit US Dollars (USD 15.788.-), représentés par un million cinq cent soixante-dix-huit mille huit cents (1.578.800) parts sociales de zéro point zéro un US Dollars (USD 0,01.-) chacune, chacune intégralement libérée.

3.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite Société.

4.- Qu'en tant qu'associé unique, il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

5.- Que son mandant, en tant que liquidateur, déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants ainsi qu'au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

7.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés en présence du notaire.

8.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

9.- Que Manacor (Luxembourg) S.A. est autorisée au nom et pour le compte de Quaraz Limited de remplir toute déclaration fiscale, avis au Registre de Commerce ou tout autre document ou action, qui serait nécessaire ou utile à la finalisation de la liquidation de la Société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte,

Signé: D. STEPANOV, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 janvier 2010. Relation: LAC/2010/775. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 JAN. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010035852/88.

(100034750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2010.

**VRWAY Communication S.A., Société Anonyme,
(anc. Vactec Management S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 132.690.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-LUXEMBOURG, en date du 9 octobre 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 2657 du 20 novembre 2007.

- Statuts modifiés par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 1^{er} juillet 2009, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 1503 du 4 août 2009.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 23 novembre 2009, que Monsieur Renzo VANETTI, directeur de société, demeurant Via Erbamolle n° 3, 21020 BUGUGGIATE - ITALIE, a été nommé comme administrateur en remplacement de Monsieur Enzo LANDONIO, démissionnaire, dont il termine le mandat.

Luxembourg, le 5 mars 2010.

Pour la société VRWAY COMMUNICATION S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010035152/21.

(100033966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.

Lunnitt Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 89.062.

Suite au contrat de cession du 24 décembre 2009, Monsieur Bartholdus Pabe Henri VAN DER TOL, avec adresse au 117, Franslaan 117/1003, B-8620 Nieuwpoort, Belgique, a transféré la totalité de ses 40 parts sociales dans la société à Madame Emili Petronella Wilhelmina Maria VAN DER TOL-PETERS, avec adresse 117, Franslaan 117/1003, B-8620 Nieuwpoort, Belgique.

Suite au contrat de cession du 24 décembre 2009, Monsieur Bartholdus Sijtse Antoon VAN DER TOL, avec adresse au 117, Franslaan 117/1003, B-8620 Nieuwpoort, Belgique, a transféré la totalité de ses 7 parts sociales dans la société à Madame Emili Petronella Wilhelmina Maria VAN DER TOL-PETERS, avec adresse 117, Franslaan 117/1003, B-8620 Nieuwpoort, Belgique.

Suite au contrat de cession du 24 décembre 2009, Madame Susan Bernadette VAN DER TOL, avec adresse au 117, Franslaan 117/1003, B-8620 Nieuwpoort, Belgique, a transféré la totalité de ses 7 parts sociales dans la société à Madame Emili Petronella Wilhelmina Maria VAN DER TOL-PETERS, avec adresse 117, Franslaan 117/1003, B-8620 Nieuwpoort, Belgique.

Suite au contrat de cession du 24 décembre 2009, Monsieur Han Emiel VAN DER TOL, avec adresse au 117, Franslaan 117/1003, B-8620 Nieuwpoort, Belgique, a transféré la totalité de ses 7 parts sociales dans la société à Madame Emili Petronella Wilhelmina Maria VAN DER TOL-PETERS, avec adresse 117, Franslaan 117/1003, B-8620 Nieuwpoort, Belgique.

Dès lors, Madame Emili Petronella Wilhelmina Maria VAN DER TOL-PETERS, avec adresse 117, Franslaan 117/1003, B-8620 Nieuwpoort, Belgique, devient l'associée unique de la société LUNNITT S.à r.l. et détient la totalité des 100 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2010.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010035154/32.

(100033814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2010.